



—
Date d'échéance de l'enregistrement
• 17/04/2023

—
Certificateurs
• Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure
• Fédération française de la chaussure (FFC)

—
Publics
• Salarié(e)s
• Publics en insertion professionnelle

—
Voies d'accès
• Après un parcours de formation continue
• En contrat de professionnalisation
• Par expérience (VAE)

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

DESCRIPTION

Le styliste modéliste chaussure est spécialisé dans la création de modèles de chaussures/articles chaussants (homme, femme, enfant, sport, sécurité...) qui composent un plan de collection. Ce métier allie compétences créatives et techniques pour traduire des dessins en produits finis.

Il analyse les tendances de la mode et du marché de la chaussure pour anticiper les évolutions et créer des designs en phase avec les attentes de l'entreprise et de ses clients. À partir du plan de collection, il crée des croquis, dessins de chaussures en explorant diverses formes, matériaux, couleurs et styles. Il détermine les matériaux appropriés pour chaque modèle en considérant à la fois l'aspect esthétique et les propriétés fonctionnelles nécessaires. Il réalise les maquettes des modèles qu'il a dessinés et qui serviront aux prototypes.

Il conçoit les patrons des différentes parties de la chaussure, en tenant compte des aspects techniques et des contraintes de fabrication. Il accompagne la mise au point des prototypes jusqu'à leur validation finale, il effectue des ajustements techniques et esthétiques, et veille à la faisabilité technique et à la conformité avec les spécifications requises.

CADRES D'EXERCICE, RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE

Responsabilité et autonomie

- Le styliste modéliste chaussure agit en autonomie et prend des initiatives pour gérer les projets de création de modèles.
- Selon l'organisation de l'entreprise, il intervient sous la direction artistique,

—
N° de fiche

RNCP16266

—
CCN1

3163 - Industrie de la chaussure et des articles chaussants

—
Nomenclature du niveau de qualification

Niveau 5

—
Code(s) NSF

243n : Conception, stylisme, en cuirs et peaux

—
Formacodes

21801 : stylisme modélisme chaussure

—
Code(s) ROME

B1805 - Stylisme || H1205 - Études - modèles en industrie des matériaux souples

le directeur de collection. Il travaille en collaboration, selon les besoins avec le chef de produit, le bureau d'études, le patronnier, les prototypistes...

les domaines d'activité suivants : Il(elle) est responsable de :

- Etudes du secteur de la chaussure, des tendances de la mode du secteur et du marché de l'entreprise;
- Détermination de la composition (matières, accessoires, coloris) en fonction des modèles de chaussures;
- Participation à la conception du plan de collection des modèles de chaussures;
- Réalisation des croquis des modèles de chaussures;
- Réalisation des maquettes des modèles de chaussures;
- Réalisation des patrons des modèles de chaussures.

Il(elle) supervise :

- Organisation et suivi des activités liées à la création et à la réalisation de modèles de chaussures;
- Validation des prototypes des modèles de chaussures.

ACTIVITÉS VISÉES

Activité 1 : Stratégie et conception d'un projet de collection

- Veille et analyse sur les tendances, innovations du secteur sur marché de l'entreprise et son positionnement stratégique
- Participation à la définition des thèmes, concepts et structuration du plan de collection
- Présentation de la collection

Activité 2 : Réalisation des croquis et des maquettes pour validation du modèle

- Proposition d'idées créatives et élaboration des croquis et dessins de modèles de chaussures en explorant diverses formes, couleurs et styles
- Choix des matériaux appropriés en fonction des spécifications requises et des contraintes de fabrication
- Réalisation des maquettes des modèles dessinés, validés Présentations des maquettes pour validation

Activité 3 : Conception du patronage des différentes parties de la chaussure/article chaussant

- Relevé de lignes et repères du modèle
- Conception des patrons et à partir des relevés et intégrations des repères techniques
- Essais et ajustements avec des prototypes pour évaluer la conformité des patrons

Activité 4 : Accompagnement à la mise au point des chaussures et

articles chaussants

- Assistance technique aux étapes de mise au point du prototype
- Évaluation de la conformité du prototype Recherche de solutions adaptées et proposition d'ajustements
- Documentation des modifications

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc de compétences 1 : Analyser et concevoir un projet de collection en adéquation avec le positionnement de l'entreprise et les contraintes de fabrication

- Organiser une veille pour recueillir, analyser et tirer parti des informations pertinentes à son domaine d'activité.
- Identifier et analyser les tendances et innovations du secteur et de la mode, les enjeux et opportunités en matière de développement durable afin de créer des modèles qui répondent aux évolutions et aux attentes du marché de l'entreprise.
- Positionner l'entreprise et sa [ou ses] marque(s) en analysant notamment les données (DATA) disponibles (CRM, reporting et performance des ventes, ERP...) pour concevoir des modèles qui répondent aux objectifs de l'entreprise et aux enjeux RSE fixés.
- Participer à l'élaboration et à la structuration du plan de collection pour concevoir des modèles en cohérence avec l'identité de la marque tout en tenant compte des contraintes et paramètres de fabrication [faisabilité].
- Développer un argumentaire pour présenter le concept créatif qui sous-tend la collection, identifier les éléments innovants ou distinctifs, souligner la diversité des modèles proposés, les initiatives, le cas échant, éthiques et en matière de développement durable...

Bloc de Compétences 2 : Créer et dessiner des croquis, dessins et concevoir les maquettes des modèles de chaussures/articles chaussants (à la main et/ou avec des logiciels DAO/CAO)

- Créer, dessiner des croquis, dessins de modèle de chaussure/articles chaussant, à la main et/ou au moyen de logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO) en tenant compte du plan de collection afin de visualiser et de représenter graphiquement les concepts créatifs.
- Déterminer la composition du modèle, les matières, les coloris, et les accessoires afin de créer une vision détaillée et cohérente du produit final et permettre de prendre des décisions sur les éléments esthétiques, fonctionnels et structurels du modèle tout en tenant compte des contraintes et paramètres de fabrication.
- Réaliser les maquettes du modèle à la main sur coquille à la main et/ou au

moyen de logiciel dans une finalité de représentation en 2D, 3D.

- Soumettre les maquettes du modèle à des évaluations internes (entreprise) et/ou externes (clients) pour obtenir des retours et des validations.

Bloc de compétences 3 : Concevoir le patronage des modèles de chaussures/articles chaussants (à la main et/ou avec des logiciels CAO)

- Mettre à plat un modèle, créer les patrons qui définissent la forme et la structure de chaque partie de la chaussure/article chaussant (tige, semelle, talon...) pour permettre la création des patronages définitifs et en différentes pointures.
- Intégrer de manière détaillée aux patrons, les repères techniques (lignes de couture, perforation...), les dimensions précises afin de fournir des indications complètes pour les opérations de fabrication.
- Dans le cas d'une conception assistée par ordinateur (CAO), utiliser des logiciels spécialisés pour créer des modèles numériques de patrons, permettant une visualisation précise et des ajustements plus rapides.
- Ajuster et valider le patronage du modèle en le testant sur les prototypes pour s'assurer qu'ils correspondent aux spécifications et offrent le confort attendu.

Bloc de compétences 4 : Accompagner la mise au point des modèles de chaussures/articles chaussants jusqu'à la validation des prototypes

- Assister techniquement et évaluer la conformité du prototype afin de garantir son adéquation avec les spécifications requises et les exigences de qualité fixées.
- Rechercher des solutions adaptées dans la mise au point des prototypes, proposer des ajustements afin de résoudre les difficultés éventuelles et d'améliorer les aspects fonctionnels, esthétiques ou structurels du modèle.
- Documenter et renseigner tous les ajustements effectués sur les prototypes, assurant afin d'assurer une traçabilité pour référence future.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'organisme habilité est en charge de l'organisation et de la conduite des évaluations, que ce soit en centre de formation ou en entreprise.

Le processus d'évaluation comprend :

- Pour les 4 blocs : un livret pour le candidat
- Pour les 4 blocs : un questionnaire technique (1h30 à 2h)
- Pour les blocs :
 - 1 : le projet professionnel
 - 2 et 3 : des travaux pratiques

- 4 : une analyse d'un prototype existant
- Pour les 4 blocs : une présentation orale de 30 à 45 min en 2 temps